

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds d'occasions de crédit AGF

30 septembre 2024

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Conformément à la déclaration de fiducie, l'objectif du Fonds d'occasions de crédit AGF (le « Fonds ») est de générer un rendement total positif constant sur un cycle complet, en mettant l'accent sur la préservation du capital et une faible corrélation avec les marchés traditionnels (marchés des actions et marchés des titres à revenu fixe). Pour atteindre cet objectif, le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe et des instruments de catégorie investissement émis par des États ou des sociétés de partout dans le monde. Le Fonds investit principalement dans des titres de créance mondiaux de catégorie investissement, c'est-à-dire des titres notés BBB- ou plus par Standard & Poor's ou ayant reçu une notation équivalente d'une autre agence. Le Fonds peut également investir dans des titres inférieurs à la catégorie investissement (moins que BBB-). Le Fonds cherche également à accroître son rendement en investissant dans des débiteurs convertibles, des obligations des marchés émergents (d'entités souveraines et de sociétés), des actions privilégiées, des produits titrisés et d'autres produits structurés. À titre de gestionnaire de portefeuille, Placements AGF Inc. (« PAGF ») applique une méthode microéconomique prudente pour la sélection des titres. La méthode microéconomique consiste à se concentrer sur une société en particulier plutôt que sur le secteur dans lequel cette société exerce ses activités ou sur l'économie dans son ensemble. Une partie importante de l'actif du Fonds peut être allouée à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie ou aux titres à revenu fixe lorsque les marchés reculent, ou pour une autre raison.

Le Fonds peut avoir recours à des dérivés pour créer un effet de levier, effectuer des ventes à découvert et emprunter de la trésorerie à des fins de placement. L'exposition à l'effet de levier, calculé conformément à la méthode prescrite par les lois sur les valeurs mobilières, ou à toute dispense aux termes de celles-ci, ne doit pas dépasser 300 % de la valeur liquidative [voir la note explicative 1 a)] du Fonds.

Risque

Le risque lié au placement dans le Fonds demeure tel qu'il a été exposé dans le prospectus le plus récent.

Le Fonds convient aux investisseurs qui veulent investir à moyen terme, qui recherchent une exposition à des titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements, principalement de catégorie investissement, obtenue en recourant à des stratégies de placement alternatives, et qui ont une

tolérance faible à moyenne au risque. Il convient toujours à ces investisseurs, compte tenu de l'information présentée dans le prospectus.

Résultats

Le Fonds est entré en activité en septembre 2024.

Événements récents

À la fin de la période, la courbe des taux au Canada était neutre ou légèrement ascendante en raison de l'importante baisse des taux à court terme au cours des deux derniers trimestres. Les récentes données de croissance ont été inférieures aux prévisions de la Banque du Canada (BdC), alors que la hausse du taux de chômage s'est poursuivie, malgré l'absence de pertes d'emplois notables. La BdC pourrait donc poursuivre les baisses de taux d'ici la fin de 2024, l'inflation devant demeurer faible.

Pour les mois à venir, tout nouveau progrès en matière d'inflation à l'échelle mondiale devrait soutenir les marchés obligataires; toutefois, les importantes inquiétudes budgétaires présentes dans de nombreux pays développés auront probablement un effet défavorable.

Le gestionnaire de portefeuille estime que la croissance aux États-Unis pourrait demeurer vigoureuse jusqu'à la fin de 2024 et par la suite, ce qui favoriserait les obligations non conventionnelles. Cependant, la croissance mondiale pourrait être freinée par les effets décalés du resserrement monétaire, mais la portée du ralentissement économique pourrait varier selon les régions. Le gestionnaire de portefeuille s'attend aussi à ce que les écarts de taux restent contenus dans une fourchette pour le reste de 2024 et plus longtemps encore, étant donné que les rendements obligataires et les taux d'intérêt n'ont probablement pas été aussi attractifs depuis des années.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. PAGF a conclu une entente de sous-conseiller en placement avec AGF Investments LLC, qui agit en tant que sous-conseiller et fournit des services de sous-conseiller en placement au Fonds. Aux termes du contrat de gestion et du contrat de sous-conseiller en placement, le Fonds paie des frais de gestion et de conseil, qui sont calculés selon la valeur liquidative de ses parts de série Y. Puisque le Fonds est entré en activité au dernier jour de la période, les frais de gestion et de conseil imputés durant la période close le 30 septembre 2024 sont négligeables.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 800 267-7630, en nous écrivant à Placements AGF Inc., Service à la clientèle, CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.agf.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

PAGF assume toutes les charges d'exploitation du Fonds (à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus le plus récent) et, en contrepartie, des frais d'administration à taux fixe sont payés par le Fonds. Les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative des parts de série Y, comme il est indiqué dans le prospectus le plus récent. Puisque le Fonds est entré en activité au dernier jour de la période, les frais d'administration imputés durant la période close le 30 septembre 2024 sont négligeables.

PAGF et AGF Investments LLC sont des filiales en propriété exclusive indirectes de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les

changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'écllosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Parts de série Y – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	10,00*	-	-	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	-	-	-	-	-
Total des charges	(0,00)	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés	-	-	-	-	-
Gains (pertes) latents	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	(0,00)	-	-	-	-
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	-	-	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	10,00	-	-	-	-

Parts de série Y – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	20 150	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	2 015	-	-	-	-
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,48 %	-	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	1,19 %	-	-	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,00 %	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	0,00 %	-	-	-	-
Valeur liquidative par part	10,00	-	-	-	-

* représente l'actif net initial

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Notes explicatives

- 1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
- b) Les activités des parts de série Y du Fonds ont commencé en septembre 2024, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres de cette série.
- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- 3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- 4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 5) Le ratio des frais de gestion (RFG) d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette série (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part attribuée à cette série du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période.
- 6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, des coûts d'emprunt à court terme, des intérêts liés à l'effet de levier et de la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement

de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. Pour ses services de conseils en placement et de gestion, PAGF reçoit des honoraires de gestion et de conseil mensuels, calculés selon la valeur liquidative des parts de série Y du Fonds. PAGF utilise ces frais de gestion et de conseil pour payer les conseils en placement et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

	En pourcentage des frais de gestion et de conseils en placement		
	Taux annuel	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Parts de série Y	0,90 %	-	100,00 %

Rendement passé

PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les Fonds qui existent depuis plus d'un an. Le Fonds est entré en activité en septembre 2024.

Aperçu du portefeuille

Au 30 septembre 2024

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 31 décembre 2024.

Portefeuille par pays	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7
Autres actifs (passifs) nets	99,3

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7
Autres actifs (passifs) nets	99,3

Portefeuille par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7
Autres actifs (passifs) nets	99,3

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	20 150 \$



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 800 267-7630
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.